



Activités de l'APC : scène canadienne

Rapport du groupe de travail de l'APC

Lors de la réunion annuelle du Conseil régional canadien en 1982, un groupe de travail avait été mis sur pied sous la direction du président de l'Assemblée nationale du Québec M. **Claude Vaillancourt**. Les autres membres étaient le président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, M. **Arthur Donahoe**, le président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, M. **Harvey Schroeder**, et le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, M. **John Turner**, ainsi que M. **Keith Penner**, président de la section fédérale. Le groupe de travail devait déterminer si l'Association parlementaire du Commonwealth remplissait son mandat de façon satisfaisante dans la région canadienne. Par la suite, M. Vaillancourt et M. Schroeder ont tous deux été remplacés par leurs successeurs, M. **Richard Guay**, au Québec, et M. **Walter Davidson**, en Colombie-Britannique. M. Donahoe, de la Nouvelle-Écosse, est devenu président du groupe de travail et c'est à ce titre qu'il en a présenté le rapport définitif à la réunion du Conseil régional canadien de 1983. Le rapport traite notamment de la structure de l'organisation, du secrétariat régional, des dépenses des anciens membres du Comité exécutif international de l'APC, de la conférence régionale canadienne des présidents d'Assemblée et d'une aide professionnelle et technique pour l'association.

Le rapport recommande que la présidence de la section canadienne soit confiée à l'avenir au président de la section qui sera l'hôte de la prochaine conférence régionale, et qu'il soit assisté du président sortant, des deux vice-présidents représentant les deux sections qui organiseront les conférences régionales suivantes, ainsi que des deux représentants régionaux et du secrétaire-trésorier. Cette réorganisation de la section canadienne correspon-

draît à la structure de l'exécutif international de l'APC.

Les services de secrétariat de la région sont assurés par le Secrétariat des relations parlementaires qui fournit aussi une aide à la section fédérale. Si on dissociait ces deux secrétariats, le groupe de travail estime qu'on donnerait plus d'autonomie à la région, ce qui s'inscrirait logiquement dans l'ensemble des propositions, mais le rapport conclut que le Secrétariat de la région ne peut justifier pour l'instant un personnel à plein temps et qu'une fonction à temps partiel risquerait de nuire à la continuité. Il serait donc prématuré de créer un secrétariat régional permanent, en raison surtout des difficultés pratiques qu'une telle suggestion poserait, sans compter les problèmes financiers. Le Secrétariat des relations parlementaires a toujours fourni les services nécessaires à la région canadienne et il continuera d'être à sa disposition.

Le Groupe de travail devait déterminer si la région pouvait raisonnablement assumer les dépenses des anciens membres du Comité exécutif international que l'APC a coutume d'inviter aux assemblées générales. Le rapport indique qu'étant donné le climat économique actuel et le nombre croissant de personnes faisant partie de cette catégorie, il n'est aucunement justifié d'affecter des fonds du budget régional à cette fin. Il note cependant que chaque section est autonome et par conséquent entièrement libre de payer les dépenses d'observateurs à même ses propres fonds.

Le rapport souligne la nécessité d'une réunion annuelle des présidents des assemblées (fédérale, provinciales et territoriales) en vue de discuter de questions d'intérêt commun, en plus de la réunion annuelle du Conseil régional canadien. Cette conférence pourrait aussi inclure les vice-présidents ainsi que les greffiers.

À propos de l'aide professionnelle et technique à l'APC, le Groupe de travail re-

commande que la région canadienne continue d'avoir recours aux sources que les membres jugent les plus appropriées et qu'elle ne s'engage pas avec un organisme particulier par un contrat à long terme ou général. La région canadienne et chaque section régionale devraient de temps à autre retenir, par contrat, les services d'une variété d'excellents organismes, selon ses besoins ou ses intérêts.

Cinquième conférence parlementaire de l'Atlantique à Saint-Jean (Terre-Neuve)

C'est en 1978 qu'eut lieu à Saint-Jean (T.-N.) la première conférence parlementaire de l'Atlantique, sur l'invitation de M. **Gerald Ottenheimer** qui était président de l'Assemblée législative de cette province à l'époque. Depuis lors, des conférences ont eu lieu au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. La boucle est bouclée avec la tenue de la cinquième conférence parlementaire de l'Atlantique à Saint-Jean. La conférence, qui a réuni les délégués des quatre provinces de l'Atlantique sous les auspices du président **James Russell**, a remporté beaucoup de succès. On y a remarqué aussi la présence de M. **Keith Penner**, député d'Ottawa, et M. **Gerard Amerongen**, député de l'Alberta.

M. Penner a parlé des modifications récentes apportées au règlement de la Chambre des communes à Ottawa. M. Amerongen a fait un exposé intéressant sur le programme des stagiaires législatifs. Parmi les autres sujets discutés, mentionnons la nécessité pour les parlementaires d'avoir des adjoints de recherche, le contrôle exercé par le président sur la période des questions, un rapport de la conférence sur la législation déléguée diffusé à Ottawa en avril et un rapport de M. Russell sur la visite de l'APC au Royaume-Uni.

Le nouveau président de la section canadienne

La réunion annuelle de la section canadienne de l'APC a eu lieu le 14 juin 1983. L'un des points à l'ordre du jour était l'élection d'un nouveau président, car **M. Keith Penner**, qui avait occupé ce poste pendant trois ans, avait été nommé membre de l'exécutif international de l'APC. Il y avait trois candidats pour ce poste, et c'est **M. Louis Desmarais** qui l'a emporté.



M. Louis Desmarais

Natif de Sudbury (Ontario), M. Desmarais fut élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1979. Réélu en 1980, il fut nommé secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du ministre de la Condition physique et du Sport amateur. M. Desmarais, qui était comptable agréé, a été membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés, notamment de Power Corporation et de Canada Steamship Lines.

Vingt-troisième conférence régionale

La 23^e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth s'est tenue à Winnipeg du 7 au 12 août 1983. Le Sénat, la Chambre des communes et chaque assemblée législative provinciale et territoriale y avaient envoyé au moins un représentant. Un observateur de la Chambre des communes britannique et un de chacune des Assemblées législatives des Iles Cayman et de Trinidad et Tobago étaient aussi présents. Le lieutenant-gouverneur, **Mme Pearl McGonigal**, procéda à l'ouverture officielle de la conférence et le premier ministre **Howard Pawley** prononça un discours d'accueil au nom du gouvernement du Manitoba.

Chose rare, la conférence eut lieu tandis que l'Assemblée législative était toujours en session. Aussi cette semaine fut-elle particulièrement mouvementée pour le président de la Chambre, **M. James Walding**, pour le greffier **Binx Remnant**, le greffier adjoint **Gordon MacKintosh** et pour tous les membres du comité organisateur. Mais les participants se souviendront longtemps de l'hospitalité et de l'amitié que leur ont témoignés tous les Manitobains. Malgré des circonstances difficiles, cette conférence fut l'une des mieux réussies.

La conférence débuta par un débat de type Oxford, sous la direction du président de Terre Neuve, **M. James Russell**, sur une résolution à l'effet que «le mot politicien est péjoratif». Le journaliste de Winnipeg, **M. Peter Warren** parla en faveur de cette résolution tandis que le président de l'Assemblée de la Nouvelle-Écosse, **M. Arthur Donahoe** défendit l'opinion contraire. Le débat se poursuivit avec l'intervention de douze autres délégués que le président Russell surnomma «les douze mécréants».

Le président de l'Assemblée de l'Île-du-Prince-Édouard, **Marion Reid** dirigea un deuxième débat sur une résolution à l'effet que «le Canada est inutilement en train de se balkaniser avec le nombre grandissant et la complexité accrue des conditions de résidence imposées par les provinces». **Huguette Lachapelle** (Québec) et **Bill Swinson** (Saskatchewan) s'opposèrent à cette motion tandis que **Bev J. Harrison** (N.-B.) et **Jack Eills** (section fédérale) l'appuyèrent. Cette résolution qui

touchait à la question de savoir ce qu'était un «Canadien» donna lieu à un débat très animé, souvent empreint d'émotion.

Deux autres résolutions furent également débattues. La première énonçait que «la législation sur les conflits d'intérêts empiétait sur les activités personnelles des députés». Elle fut défendue par **Janet Koper** (Alberta) tandis que **Conrad Santos** (Ontario) s'y opposa. La seconde proposait d'augmenter les dépenses gouvernementales pour stimuler l'économie. **Elle Martel** se prononça en faveur de cette motion, mais **Tom Rideout** exprima l'opinion contraire.

La formule du débat contradictoire connu un franc succès et suscita une discussion générale. Aucune des résolutions ne furent mises aux voix et plusieurs participants ne manquèrent pas de signaler qu'ils exprimaient des opinions qui n'étaient pas nécessairement les leurs.

En dehors des sessions de travail, les délégués eurent l'occasion de mieux connaître l'histoire et la culture du Manitoba. Ils se rendirent un après-midi au village-musée des Mennonites, à Steinbach, et à la colonie des Hutterites, près de Kleefeld. Une autre fois, ils voyagèrent sur la Rivière Rouge jusqu'à Fort Garry à bord du bateau à roue «Princess». Le soir, on eut la possibilité de visiter quelques-uns des quarante pavillons qui constituent le festival Folklorama. Une autre soirée mémorable fut celle passée à la ferme Kelburn, propriété de la Société James Richardson, où les délégués se régalaient d'un succulent repas à la broche.



Le groupe des délégués et observateurs présents à la 23^e conférence régionale canadienne

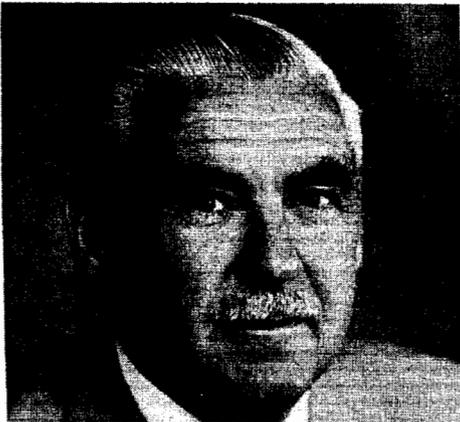


Carnet

Nouveaux lieutenants-gouverneurs

En juin, le premier ministre **Pierre Elliot Trudeau** a annoncé la nomination de deux nouveaux lieutenants-gouverneurs, **M. Robert Gordon Rogers** pour la Colombie-Britannique et **M. Frederick William Johnson** pour la Saskatchewan.

M. Rogers est né à Montréal le 19 août 1919. Il est diplômé du Collège militaire royal de Kingston et de l'Université de Toronto. Il a servi dans le Corps canadien des blindés au Canada et en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale et a pris part au débarquement du 6 juin 1944 en France.



The Hon. Robert Gordon Rogers

M. Rogers est président du conseil de la corporation Place du Havre du Canada depuis le mois de juin 1982. Cadre supérieur bien connu dans l'industrie forestière de la Colombie-Britannique depuis 1960, il a été président du conseil et chef de la direction de Crown Zellerbach Canada Limited de 1975 à 1982. Il est membre du conseil d'administration d'un certain nombre de grandes sociétés canadiennes et oeuvre au sein d'importantes associations commerciales s'intéressant à l'industrie

forestière et au bassin du Pacifique, dont l'Export Trade Development Corporation. Il est ancien vice-président du Pacific Basin Economic Council, du Pearson College of the Pacific et des United World Colleges, et ancien président du Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Il est par ailleurs vice-président national des Scouts du Canada.

Le vingt-quatrième lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique a prêté serment devant le juge en chef de cette province, **M. Allan McEachern**, lors d'une cérémonie à la résidence du lieutenant-gouverneur. M. Rogers succède à **M. Henry Bell-Irving** qui a pris sa retraite.

En Saskatchewan, le seizième lieutenant-gouverneur, **M. Johnson**, a prêté serment le 6 juillet à l'Assemblée législative.

M. Johnson est né le 17 février 1917 à Staffordshire (Angleterre). Il est arrivé au Canada avec sa famille en 1928. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une licence en droit de l'Université de la Saskatchewan.

Après avoir enseigné dans différentes villes de la Saskatchewan de 1936 à 1941, il s'enrôle dans les forces armées canadiennes en Europe. De retour à la vie civile, il étudie le droit et est reçu au barreau en 1950. En 1965, il est nommé juge à la Cour du banc de la Reine de la Saskatchewan. Il est juge en chef de cette cour depuis juillet 1977.

M. Johnson a présidé la Saskatchewan Royal Commission on Government Administration, instituée en 1964. Il a été le premier président du comité de construction du centre des arts de la Saskatchewan. Il est membre du conseil de l'Association du barreau canadien depuis 1965 et membre du bureau du Conseil canadien de la magistrature depuis 1980. Il est également membre du conseil consultatif de l'Armée du salut du sud de la Saskatchewan.

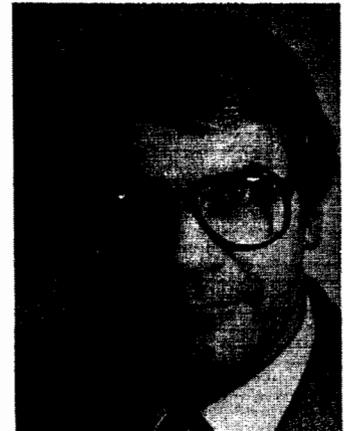
M. Johnson succède à **M. C. Irvin McIntosh** dans les fonctions de représentant de la Couronne en Saskatchewan.



The Hon. Frederick William Johnson

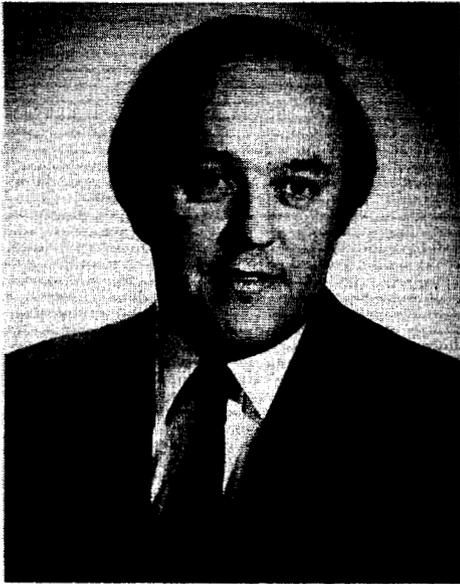
Élections complémentaires fédérales et provinciales

Le nouveau député fédéral pour la circonscription de Brandon-Souris est **M. Lee Clark**. Il succède à **M. Walter Dinsdale** qui a représenté cette circonscription pendant de nombreuses années. M. Clark, qui est natif de Saskatchewan, est professeur d'histoire au collège Brandon. Il a été membre actif de nombreuses associations communautaires. M. Clark a remporté l'élection du 24 mai en récoltant deux fois plus de votes que ses deux adversaires représentant le Parti libéral et le NPD.



Lee Clark

Des élections complémentaires provinciales ont eu lieu le 20 juin dans trois circonscriptions du Québec. Les députés élus à l'Assemblée nationale sont tous des libéraux. Il s'agit de **Serge Champagne** dans Saint-Jacques, de **Ghislain Maltais** dans Saguenay et de **Marc-Yvan Côté** dans Charlesbourg. C'est M. Côté, un an-



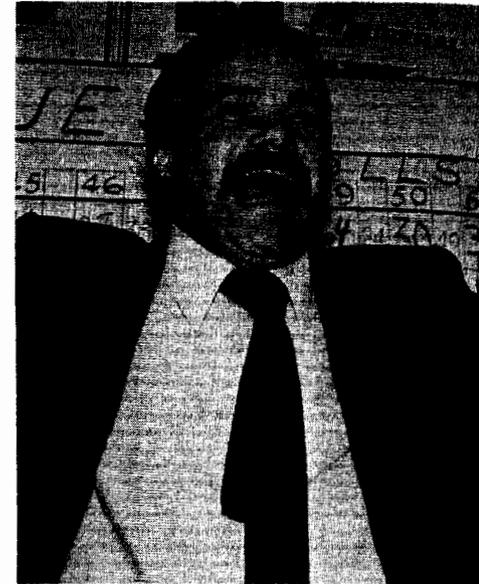
Marc-Yvan Côté

ancien professeur et député à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976, qui a reçu le plus fort pourcentage du vote populaire, avec 70 pour cent. Dans Saguenay, M. Maltais a



Ghislain Maltais

remporté la victoire avec environ trois mille voix de majorité, alors qu'aux élections précédentes il avait été défait par une majorité de 9,000 voix. M. Champagne a pris le



Serge Champagne

siège dans Saint-Jacques avec seulement 500 voix de majorité, mais c'est la première fois en quarante ans que cette circonscription élit un candidat libéral.

Départ à la retraite et démissions

Le 24 juin le ministre de la Justice, **Marc-André Bédard** a annoncé la nomination de **Claude Vaillancourt** à la Cour provinciale pour le district judiciaire de Roberval. Admis au Barreau en 1969, Me Vaillancourt avait pratiqué le droit à Jonquière à compter de 1970. Élu député en 1976 et réélu en 1981, il a été tour à tour vice-président puis président de l'Assemblée nationale avant sa démission de la présidence en mars dernier.

«C'est un retour à mes premières amours et c'est un choix personnel qui n'a rien à voir avec les difficultés qu'éprouvent le Parti Québécois actuellement», a dit Me Vaillancourt alors qu'il rédigeait sa lettre de démission à l'intention du président de l'Assemblée nationale.

Le 29 juillet, le sénateur **George McIlraith** a pris sa retraite à l'âge obligatoire de 75 ans. Avocat de carrière, il avait été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1940 et promu au Conseil privé en 1963. Il a occupé les postes de ministre des Transports, de président du Conseil privé, de ministre des Travaux publics, de leader du gouvernement à la Chambre et de solliciteur général. Nommé au Sénat en 1972, il a participé activement à de nombreux débats et a occupé les postes de président intérimaire du Comité des

banques, du commerce et des questions économiques.

Quelques semaines avant de prendre sa retraite, le sénateur McIlraith avait comparu devant le Comité mixte spécial sur la réforme du Sénat. Il y déclara que pour être efficace le Sénat n'avait pas besoin d'être élu; il suffisait que le gouvernement comble les nombreux sièges vacants qui depuis des années avaient nui à son bon fonctionnement. Un grand nombre de ses collègues du Sénat et de ses anciens collègues de la Chambre des communes lui ont rendu hommage à l'occasion de son départ.

M. **Elmer Mackay**, député de Central Nova, a remis sa démission pour faciliter l'entrée à la Chambre des communes du nouveau chef du Parti conservateur, M. **Brian Mulroney**. M. Mackay représentait cette circonscription depuis douze ans et avait remporté quatre élections consécutives. En 1979, le premier ministre **Joe Clark** l'avait nommé ministre de l'expansion économique régionale. M. Mackay s'était particulièrement intéressé aux questions de sécurité nationale et de transports. Depuis sa démission, il agit en qualité de conseiller spécial auprès du nouveau chef conservateur.

Maurice Lamontagne

Les deux Chambres du Parlement ont été très attristées d'apprendre la mort du sénateur **Maurice Lamontagne**, décédé le 13 juin à l'âge de 65 ans. Le sénateur Lamontagne connut une brillante carrière en tant que professeur d'économie à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval. Il fut élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963 et occupa le poste de président du Conseil privé, de Secrétaire d'État et de Registraire général. Il est considéré comme l'architecte du «fédéralisme coopératif» du premier ministre Pearson. Nommé au Sénat en 1967, il fut président du Comité spécial sur la politique scientifique et, tout récemment, président du Sous-comité du Comité des affaires juridiques et constitutionnelles sur la constitution. Le premier ministre **Pierre Trudeau** a dit du sénateur Lamontagne qu'il était «un homme aux mérites innombrables à qui nous devons tellement, à la fois comme intellectuel et comme leader moral». Pour sa part, M. **Bill Jarvis**, (Perth) a dit : «nous avons perdu un Canadien de grande classe et, pour la majorité d'entre nous, un ami des plus sincères».